

CONSULTATION DU LUNDI 13 OCTOBRE 2014

Le ministère de l'Éducation Nationale a décidé d'organiser **une consultation sur le SOCLE COMMUN ET LES PROGRAMMES POUR L'ÉCOLE MATERNELLE.**

Une demi-journée banalisée est prévue entre le 22 septembre et le 21 octobre 2014. « *Afin d'organiser ce temps de travail spécifique, en prenant en compte les contraintes induites pour les familles, j'ai décidé de fixer cette demi-journée au niveau académique, le lundi 13 octobre 2014 matin* » écrit Mme la Rectrice de l'Académie de Créteil.

Quelle que soit la position des organisations signataires sur le bien-fondé de cette consultation, le choix de la Ministre de la placer un jour de classe est totalement inacceptable.

Elle risque de provoquer des tensions entre les enseignants et les parents, d'autant plus que les courriers de la Rectrice et de la DASEN, censés informer les parents, ne sont pas ou peu compréhensibles et ne disent pas explicitement que les parents devront garder leurs enfants le 13 octobre.

Ceci étant, cette mesure place, de fait, les parents (et les enseignants eux-mêmes) dans une situation très difficile sachant que les Mairies n'ont aucune obligation, dans ce cadre, d'organiser un service d'accueil.

Les agents territoriaux (animateurs, agents d'entretien, ATSEM) voient aussi leurs horaires et missions bouleversés par cette mesure.

Et dans le cas où un accueil périscolaire serait mis en place, les municipalités auront-elles le nombre d'animateurs suffisant pour encadrer tous les élèves qui vont se présenter ? Et quid de l'organisation de la cantine ? Les familles qui auront la possibilité de garder leurs enfants le matin pourront-elle les inscrire à la cantine et à quel moment ?

Les parents et les enseignants vont avoir du mal à comprendre le zèle des IEN contre l'absentéisme du mercredi ou du samedi matin, en même temps que la Rectrice organise l'absentéisme d'un lundi matin.

Rappelons-nous, l'an dernier, le Ministère a imposé aux enseignants de faire classe (gratuitement) le mercredi 11 juin 2014 au prétexte que la journée de pré-rentrée du lundi 2 septembre 2013 (déjà travaillée par tous les enseignants) aurait privé les élèves d'une journée de classe ?! **Comment comprendre ?**

Dans ces conditions et pour toutes ces raisons, les organisations signataires demandent à la Rectrice de revenir sur sa décision.

